



CEEAC

ECCAS

La Commission

**DECLARATION DE LA COMMISSION DE LA CEEAC
SUR LES MASSACRES SURVENUS AU BURUNDI,
LE 23 DÉCEMBRE 2023**

La Commission de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), a appris avec indignation l'acte terroriste perpétrée sur la population civile innocente, dans la nuit du 22 au 23 décembre 2023 à Vugizo, Zone GATUMBA, partie Ouest de Bujumbura, en République du BURUNDI, et dans lequel une vingtaine de femmes et d'enfants pour l'essentiel ont perdu la vie.

La Commission de la CEEAC condamne avec fermeté ces actes criminels et adresse au Gouvernement du Burundi, à son peuple et aux familles des victimes ses condoléances les plus émues.

La Commission de la CEEAC salue les efforts du Gouvernement du Burundi dans la protection de sa population, et l'encourage à identifier les auteurs de ces crimes afin de les traduire devant la Justice, visant un Burundi stable et sécurisé, et ce pour l'intérêt de la Nation burundaise, celui de la Région des Grands Lacs et de la Région de l'Afrique Centrale.

La Commission de la CEEAC exhorte les Etats membres de la Communauté, particulièrement ceux qui partagent une frontière commune avec le Burundi, à manifester leur solidarité envers les Autorités et le peuple burundais les aident à trouver les criminels en fuite.

Fait à Libreville, le 26 décembre 2023

Président de la Commission

Ambassadeur Gilberto da Piedade VERISSIMO

